

RCS : LIMOGES  
Code greffe : 8701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LIMOGES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00402  
Numéro SIREN : 433 250 834  
Nom ou dénomination : DEKRA Industrial

Ce dépôt a été enregistré le 27/09/2018 sous le numéro de dépôt 4353



**Industrial Services**  
Direction des Risques et des  
Affaires Juridiques  
19 rue Stuart Mill  
BP 308  
87008 LIMOGES Cedex 1  
Tél. 05 55 58 44 45  
Fax. 05 55 06 12 80

**GREFFE DU TRIBUNAL DE  
COMMERCE DE LIMOGES**  
**Monsieur CHAUSSE**  
18 place Winston Churchill  
87000 LIMOGES

Limoges, le 21 septembre 2018

Nos réf : mar

**Objet : dépôt des comptes 31/12/17**

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli pour les sociétés suivantes les pièces pour les dépôts des comptes :

- **DEKRA INDUSTRIAL SAS :**

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Comptes annuels annexés au rapport du Commissaire aux Comptes
- Extrait du Texte des Projets de Résolution à soumettre à l'Associée Unique ;
- Extrait du Procès-verbal des délibérations de l'Associée Unique votant le projet d'affectation du résultat ;
- Un chèque n°3738653 d'un montant de 46.65 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Limoges.

- **DEKRA HOLDING INDUSTRIAL SAS :**

- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- Comptes annuels annexés au rapport général du Commissaire aux Comptes
- Extrait du Texte des Projets de Résolution à soumettre à l'Associée Unique ;
- Extrait du Procès-verbal des délibérations de l'Associée Unique votant le projet d'affectation du résultat ;
- Un chèque n°5339115 d'un montant de 46.65 € à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Limoges.

**Toute correspondance est à adresser à la société DEKRA Industrial Holding SAS - Direction des Risques et des Affaires Juridiques - Rue Stuart Mill- BP 308 – 87008 LIMOGES.**

Nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marielle RAVEAUMASDEHORS  
Direction des Risques et des Affaires Juridiques

# Bilan Actif

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	3 423 433	1 898 523	1 524 911	53 247
Fonds commercial	14 627 411	2 742 655	11 884 756	10 820 775
Autres immobilisations incorporelles	1 120 938		1 120 938	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>19 171 782</b>	<b>4 641 177</b>	<b>14 530 605</b>	<b>10 874 022</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	20 832 219	15 436 562	5 395 657	5 044 894
Autres immobilisations corporelles	5 527 893	2 560 252	2 967 642	1 388 041
Immobilisations en cours	78 539		78 539	935 040
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>26 438 652</b>	<b>17 996 814</b>	<b>8 441 838</b>	<b>7 367 975</b>
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				15
Créances rattachées à des participations	72 033	72 033		(139 491)
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	153 768	139 491	14 277	153 768
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>225 801</b>	<b>211 524</b>	<b>14 277</b>	<b>14 293</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>45 836 235</b>	<b>22 849 515</b>	<b>22 986 720</b>	<b>18 256 290</b>

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services	2 839 686	656 826	2 182 860	1 436 505
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>2 839 686</b>	<b>656 826</b>	<b>2 182 860</b>	<b>1 436 505</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				206 806
Créances clients et comptes rattachés	78 393 621	3 465 038	74 928 584	72 621 799
Autres créances	26 065 349	87 795	25 977 555	19 226 370
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>104 458 971</b>	<b>3 552 833</b>	<b>100 906 138</b>	<b>92 054 974</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	633 100		633 100	216 750
Charges constatées d'avance	394 598		394 598	197 922
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>1 027 698</b>		<b>1 027 698</b>	<b>414 671</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>108 326 354</b>	<b>4 209 659</b>	<b>104 116 696</b>	<b>93 906 150</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>154 162 590</b>	<b>27 059 174</b>	<b>127 103 416</b>	<b>112 162 440</b>
----------------------	--------------------	-------------------	--------------------	--------------------

# Bilan Passif

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	10 060 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	10 426 992	10 335 785
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	(444 731)	
<b>Résultat de l'exercice</b>	1 648 738	(444 731)
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>21 691 000</b>	<b>19 891 054</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>21 691 000</b>	<b>19 891 054</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	13 761 241	11 769 722
Provisions pour charges	2 170 018	1 003 702
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>15 931 259</b>	<b>12 773 423</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		121 321
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		17 914 517
Emprunts et dettes financières divers	21 831 223	
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>21 831 223</b>	<b>18 035 837</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>	1 710 063	2 445 913
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 855 040	9 691 199
Dettes fiscales et sociales	44 547 008	40 249 958
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	513 084	207 360
Autres dettes	4 166 169	3 273 117
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>60 081 301</b>	<b>53 421 634</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>	5 858 569	5 594 578
<b>DETTES</b>	<b>89 481 157</b>	<b>79 497 962</b>
Écarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>127 103 416</b>	<b>112 162 440</b>

# Compte de Résultat (Première Partie)

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	27 120		27 120	
Production vendue de services	235 102 044	2 487 690	237 589 734	228 807 673
<b>Chiffres d'affaires nets</b>	<b>235 129 164</b>	<b>2 487 690</b>	<b>237 616 854</b>	<b>228 807 673</b>
Production stockée			1 059 294	225 806
Production immobilisée			623 582	
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			12 091 147	11 300 929
Autres produits			6 044	10 674
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>251 396 921</b>	<b>240 345 082</b>
<b>CHARGES EXTERNES</b>				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements			(986 151)	
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			77 730 674	83 625 520
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>76 744 523</b>	<b>83 625 520</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			6 218 641	6 652 620
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>				
Salaires et traitements			105 698 803	95 674 159
Charges sociales			48 408 726	42 707 732
<b>TOTAL charges de personnel :</b>			<b>154 107 529</b>	<b>138 381 891</b>
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			3 234 327	1 886 129
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			3 997 882	4 603 929
Dotations aux provisions pour risques et charges			8 964 760	7 761 931
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>			<b>16 196 970</b>	<b>14 251 989</b>
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			2 194 022	1 836 113
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>255 461 685</b>	<b>244 748 134</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(4 064 764)</b>	<b>(4 403 052)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(4 064 764)</b>	<b>(4 403 052)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	14	12
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	33 432	37 087
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	709	688
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>34 155</b>	<b>37 787</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions		159 828
Intérêts et charges assimilées	155 229	532 543
Différences négatives de change	6 782	6 830
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	1	
	<b>162 012</b>	<b>699 201</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(127 857)</b>	<b>(661 413)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>(4 192 621)</b>	<b>(5 064 465)</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	352 326	340 155
Produits exceptionnels sur opérations en capital	660 343	7 500
Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>1 012 669</b>	<b>347 655</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	266 282	196 463
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	660 352	100 400
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>926 634</b>	<b>296 863</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>86 035</b>	<b>50 793</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	(5 755 324)	(4 568 942)
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>252 443 746</b>	<b>240 730 525</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>250 795 007</b>	<b>241 175 255</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 648 738</b>	<b>(444 731)</b>

## **PRESENTATION DE LA SOCIETE**

### **SON ORGANISATION AU 31 DECEMBRE 2017**

La société DEKRA INSPECTION a, selon la décision de l'associé unique du 27 novembre 2012, changé de dénomination sociale et s'appelle désormais DEKRA INDUSTRIAL SAS.

Elle emploie 3176 personnes au 31.12.2017.

Elle est détenue à 100 % par la société DEKRA INDUSTRIAL HOLDING SAS.

La société est implantée sur l'ensemble du territoire en fonction des pôles économiques régionaux.

Les agences, largement autonomes, sont dirigées par un Homme Responsable, qui dans un cadre budgétaire négocié annuellement, assume les fonctions commerciales, sociales, de production en veillant à la qualité de la prestation fournie.

### **SA VOCATION**

Assurer la sécurité des hommes, la disponibilité des équipements industriels et la conformité des constructions.

Les différentes techniques mises en œuvre constituent plusieurs métiers :

**LE CONTROLE TECHNIQUE REGLEMENTAIRE** (Electricité, levage, APV/APG, équipements de travail, machines dangereuses) : est lié à l'intégrité de l'homme au travail, mais aussi, le thermique, le contrôle non destructif, qui visent à la qualité, à la fiabilité, à la disponibilité des équipements et des produits.

**LA PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES** : c'est la maîtrise de l'agression du processus de production dans le monde du travail (ambiance), mais aussi à l'extérieur sur le milieu naturel (risques majeurs).

**LE CONTROLE TECHNIQUE DES CONSTRUCTIONS** : c'est la vérification de la solidité des ouvrages, de la sécurité des personnes, de l'accessibilité aux personnes handicapées... de la conception à la réception en passant par l'exécution pour prévenir l'ensemble des aléas liés à la construction.

**LA FORMATION** : elle est proposée dans de nombreux domaines (conduite, électricité, levage conduite d'engins, immobilier).

**LE DIAGNOSTIC IMMOBILIER** : il s'agit de l'ensemble des diagnostics (amiante, plomb, gaz, termites, performance énergétique, conformité, prêt à taux zéro...) exigés par la réglementation, aussi bien pour les entreprises que pour les particuliers.

## **Règles et méthodes comptables**

### **ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 127 103 416 Euros, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un profit de 1 648 738 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 31 décembre 2017.

### **REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 sont présentés conformément au règlement N° 2015-06 du 23 novembre 2015 et N° 2016-07 modifiant le règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014, relatif au Plan Comptable Général.

Les méthodes comptables appliquées au titre de l'exercice comptable 2017 sont identiques à celles de l'exercice 2016. A l'exception du principal changement lié à l'application du règlement ANC 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture, applicable aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017. Il est sans impact significatif sur la présentation des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
  - Indépendance des exercices,
  - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont présentées ci-après.

La continuité d'exploitation est assurée par le soutien de la mère

### **Immobilisations**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'achat ou à leur valeur d'apport. Une dépréciation est constatée le cas échéant lorsque la valeur d'utilité devient inférieure au prix d'achat.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique. Le coût historique correspond au coût réel d'achat augmenté des frais accessoires tels que les frais de transport, les droits de douane, ainsi que les frais d'installation et de montage.

### **Fonds de commerce :**

En l'absence de limite prévisible à l'exploitation des fonds de commerce, ils n'étaient pas amortis.

### **Amortissements : changement de mode et de durée**

Suite à une analyse des durées réelles d'utilisation des biens, il a été décidé d'ajuster la durée d'amortissement sur la durée de cette utilisation, pour les biens neufs acquis à compter du 1er janvier 2009.

En revanche, la durée d'amortissement des biens figurant à l'actif, à l'ouverture de l'exercice 2009, n'a fait l'objet d'aucun ajustement et la durée appliquée reste la durée d'usage.

De même que la durée d'amortissement a fait l'objet d'une révision, le mode d'amortissement pour les biens neufs acquis à compter du 1er janvier 2009 n'est plus que le mode linéaire.

Voici un tableau résumant la durée et le mode d'amortissement selon que les biens ont été acquis neufs à compter du 1er janvier 2009 ou non.

	<b>Biens acquis avant le 01/01/09</b>	<b>Biens acquis à compter du 01/01/09</b>
205000 - Concession Brevets	2 ans - Linéaire	3 ans - Linéaire
206000 - Droit au bail	-	-
207000 - Fonds commercial	-	-
215410 - Matériel de contrôle	5 ans - Dégressif	8 ans - Linéaire
215430 - Matériel et outillage	5 ans - Linéaire	8 ans - Linéaire
218200 - Matériel de transport	5 ans - Linéaire	5 ans - Linéaire
218300 - Matériel de bureau	5 ans - Dégressif	5 ans - Linéaire
218400 - Mobilier de bureau	10 ans - Linéaire	10 ans - Linéaire
218500 - Matériel informatique	3 ans - Dégressif	5 ans - Linéaire

**Participations, autres titres immobilisés, autres immobilisations financières, valeurs mobilières de placement**

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

**Stocks et en-cours**

Sont considérées comme des en-cours toutes les heures passées sur des missions non terminées, soit chez le client soit du point de vue administratif.

Ces heures sont valorisées en fonction du niveau d'en-cours dans lequel elles se situent :

- L'en-cours "Intervenants" : le travail n'est pas terminé chez le client, les heures sont alors valorisées au coût direct de production.
- L'en-cours "administratif" : le travail est terminé chez le client mais le rapport n'est pas encore achevé, les heures sont alors valorisées au coût direct agence.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur évaluation excède la valeur probable de réalisation.

**Créances**

La provision client antérieurement constituée sur la base d'une estimation collective du risque, est, à compter de l'exercice 2011, déterminée sur la base d'une estimation individuelle du risque probable de non recouvrement.

Afin d'estimer au plus juste cette provision, chaque client est qualifié d'un code risque estimé selon une analyse de la base client en liaison avec ELLISPHERE. La provision ainsi constituée prend en compte la classification risque du client, les litiges connus, l'antériorité des factures.

Cette provision est considérée fiscalement déductible.

Pour les clients douteux, elle est déterminée sur la base d'une estimation individuelle par créance du risque probable de non recouvrement. Ce risque est estimé à 95 % du montant hors taxes de la créance.

**Contrats long terme**

## DEKRA INDUSTRIAL SAS

Edition du 19/06/2018

Pour valoriser son activité de contrôle construction la société applique la méthode de l'avancement des travaux.

Les factures à établir correspondent à la valorisation affaire par affaire des heures passées et non encore facturées.

Les produits facturés d'avance correspondent aux heures facturées par affaire et non encore passées. Elles sont valorisées au prix unitaire de vente prévisionnel de l'affaire.

### Indemnités de départ à la retraite

Les pensions dues au titre des divers régimes obligatoires sont prises en charge par des organismes spécialisés auxquels DEKRA INDUSTRIAL SAS et ses salariés versent des cotisations. Celles-ci sont comptabilisées dans l'exercice au titre duquel elles sont dues.

Par ailleurs, en application des conventions collectives en vigueur, la société est tenue de verser à tout salarié partant en retraite une indemnité de départ fonction de son ancienneté. Les indemnités dues directement par la société font l'objet d'une estimation, présentée en engagements hors bilan, calculée par référence à l'ancienneté projetée à la date du départ à la retraite (64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non cadres). Lors de la fusion, la société DEKRA CONSTRUCTION a apporté ses engagements de retraite. Cette provision est ajustée chaque année selon les départs.

Cette estimation, fondée sur le salaire de décembre 2017, charges sociales comprises (47,5%), tient compte de statistiques de mortalité et de départ du personnel, ainsi que d'un taux de revalorisation allant de 2% à 4.45 % selon la tranche d'âge. Cette estimation est ensuite actualisée à un taux de 1.18 %. La table de mortalité utilisée est la table INSEE TD-TV 12-14

La société a décidé d'externaliser la gestion des indemnités fin de carrière et a souscrit dans ce but un contrat d'assurance groupe.

La convention a pour but de garantir le paiement de ces indemnités à tous les membres du personnel sur la base des droits conventionnels en vigueur dans l'entreprise et dans la limite de la provision mathématique constituée.

L'engagement est calculé en application de la convention collective.

**Provisions pour risques et charges**

En application du principe de prudence :

- les litiges salariés en cours sont provisionnés à hauteur du risque estimé,
- la société souscrit des polices d'assurance au titre des risques relatifs à la mise en cause de la responsabilité de la société, soit dans le cadre de la responsabilité civile professionnelle, soit dans le cadre de la responsabilité décennale. Le risque relatif aux mises en cause de la responsabilité de la société et pris en charge par les compagnies d'assurance ne peut être estimé avec une précision suffisante. Il n'a donc pas pu être présenté de passif à hauteur de ce risque externalisé (de l'ordre de 5 à 15M€), ni d'actif correspondant à sa prise en charge. Une provision est constituée à hauteur du risque non assuré (correspondant principalement aux franchises d'assurance) sur la base de la moyenne des coûts historiques constatés. Cette provision pour sinistres est destinée à faire face aux probables sorties de trésorerie futures sur les sinistres déclarés ou à venir dans le cadre de la responsabilité civile et décennale.
- une provision pour perte à terminaison est constatée par affaire si :
  - 1 - il reste des heures à produire à la clôture de l'exercice,
  - 2 - le prix de vente prévisionnel de l'affaire est inférieur au coût de revient moyen budget N+1 de l'agence.

Le coût de revient moyen budget N+1 de l'agence est formé de l'ensemble des coûts propres de l'agence (hors exceptionnels et financiers) majorés d'une quote-part des coûts de structure régionale et hors coûts généraux.

La provision est = (coût de revient moyen budget N+1 majoré - prix de vente prévisionnel de l'affaire) x nombre d'heures restant à passer sur l'affaire.

Cette provision n'est pas déductible fiscalement.

- une provision contrôle URSSAF : la société a en 2011 fait l'objet d'un contrôle URSSAF qui a porté sur les exercices 2009 et 2010. La provision constituée dans les comptes couvre le risque estimé à la clôture.

**Intégration fiscale : modalités de répartition de l'impôt**

En application de la convention fiscale, la société DEKRA INDUSTRIAL SAS détermine sa charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Les économies d'impôt liées à des déficits sont enregistrées dans la société mère intégrante. Les économies d'impôts réalisées et non liées aux déficits (retraitement du résultat d'ensemble, avoirs fiscaux et crédits d'impôt) qui n'auraient pu être utilisées en l'absence d'intégration fiscale sont conservées par la société mère intégrante.

**Rémunération des dirigeants et mandataires sociaux**

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée. Cela correspondrait à communiquer une rémunération individuelle.

**Honoraires commissaires aux comptes**

Le montant total des honoraires de commissaire pour l'exercice se décompose comme suit :

- honoraires de contrôle légal des comptes 85 000 €
- honoraires de conseil : néant.

**Crédit Impôt Compétitivité**

La 3<sup>e</sup> loi de finances rectificative 2012 a instauré un Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi.

Le CICE n'a pas servi à financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni à augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le CICE a eu pour objet de financer la reconstitution du fonds de roulement.

Au 31 décembre 2017 un produit de 5 668 496 € a été constaté en diminution d'impôt

**Faits marquants**

01/01/17 : Apport partiel d'actif de l'activité opérationnelle de Dekra Industrial Holding sas à Dekra Industrial sas

01/01/17 : Augmentation de capital de 60 000 € assortie d'une prime d'apport de 91 207.27 €

18/07/2017 : Achat fonds de commerce ALCYON pour 1 035 000 €

30/09/17 : TUP BST avec effet rétroactif au 01/01/17

# Immobilisations

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	14 799 206		5 004 136
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>14 799 206</b>		<b>5 004 136</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	19 753 687		1 880 256
Installations générales, agencements et divers			13 541
Matériel de transport	234 437		44 693
Matériel de bureau, informatique et mobilier	4 338 188		2 639 088
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	935 040		78 539
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>25 261 352</b>		<b>4 656 117</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	15		72 033
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	153 768		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>153 783</b>		<b>72 033</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>40 214 341</b>		<b>9 732 286</b>
----------------------	-------------------	--	------------------

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions/mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	26 271	605 289	19 171 782	
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>26 271</b>	<b>605 289</b>	<b>19 171 782</b>	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		801 723	20 832 219	
Inst. générales, agencements et divers			13 541	
Matériel de transport		166	278 965	
Mat. de bureau, informatique et mobil.		1 741 887	5 235 388	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	935 040		78 539	
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>935 040</b>	<b>2 543 777</b>	<b>26 438 652</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		15	72 033	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			153 768	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>15</b>	<b>225 801</b>	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>961 311</b>	<b>3 149 081</b>	<b>45 836 235</b>	
----------------------	----------------	------------------	-------------------	--

# Amortissements

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	3 925 184	991 533	275 540	4 641 177
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>	<b>3 925 184</b>	<b>991 533</b>	<b>275 540</b>	<b>4 641 177</b>
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	14 708 792	1 491 223	763 454	15 436 562
Inst. générales, agencements et divers		1 884		1 884
Matériel de transport	101 390	40 109	166	141 333
Mat. de bureau, informatique et mobil.	3 083 194	783 410	1 449 570	2 417 034
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>17 893 376</b>	<b>2 316 627</b>	<b>2 213 190</b>	<b>17 996 814</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>21 818 560</b>	<b>3 308 160</b>	<b>2 488 729</b>	<b>22 637 991</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Fonds Commercial

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/06/18

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
Fonds GENTET	38 112			38 112	38 112
Fonds CEENAM	27 441			27 441	27 441
Fonds AIF	152 449			152 449	152 449
Fonds Mr BOURGES	38 112			38 112	38 112
Fonds PELL	518 327			518 327	518 327
Fonds SGS	121 959			121 959	121 959
Fonds PARIS	51 833			51 833	51 833
Fonds ACIE	224 100			224 100	224 100
Fonds CNO	350 633			350 633	350 633
Fonds SCIMA	91 500			91 500	91 500
Fonds INCOTEC	30 000			30 000	30 000
Fonds CAF SERVICES	122 000			122 000	122 000
Fonds NORISKO CONSULTING	355 051			355 051	355 051
Fonds SECURISCOP	70 000			70 000	70 000
Fonds CABINET DOIX	226 658			226 658	226 658
Fonds DEKRA CONSULTING	1 132 718			1 132 718	
Fonds FOP	105 000			105 000	
Fonds FEHEP	24 000			24 000	
Fonds SERCOMAT	204 000			204 000	
Droit au bail CITRA	1 372			1 372	
Fonds DEKRA CONSTRUCTION			9 200 000	9 200 000	
Fonds SOLABEL	71 185			71 185	
Fonds RUEELLE			22 867	22 867	22 867
Fonds SOUAL			35 521	35 521	35 521
Fonds GAUDENZI			167 000	167 000	167 000
Fonds MANGIN	80 000			80 000	
Fonds AIF (HSE)	22 867			22 867	22 867

# Fonds Commercial (Suite)

Période du 01/01/17 au 31/12/17

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Edition du 19/06/18

NATURE	Montant des éléments				Montant des dépréciations
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Globaux	
Fonds AFITEST	76 225			76 225	76 225
Fonds GTIF (DECTA)	2 500			2 500	
Fonds ALCYON	1 113 981			1 113 981	
<b>TOTAL</b>	<b>5 252 023</b>		<b>9 425 388</b>	<b>14 677 411</b>	<b>2 742 655</b>

# Provisions Inscrites au Bilan

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/06/18

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Amortissements dérogatoires				
Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges	6 198 474	8 041 005	5 683 659	8 555 820
Provisions pour pertes de change				
Autres prov. pour risques et charges	6 574 949	7 375 360	6 574 870	7 375 438
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>13 606 045</b>	<b>16 586 078</b>	<b>13 091 072</b>	<b>17 101 050</b>

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières	139 491			139 491
Provisions sur stocks et en cours	343 887	656 826	343 887	656 826
Provisions sur comptes clients	4 454 632	3 465 038	4 454 632	3 465 038
Autres provisions pour dépréciation	159 828		72 033	87 795
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>5 097 838</b>	<b>4 121 864</b>	<b>4 870 552</b>	<b>4 349 149</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 703 883</b>	<b>20 707 942</b>	<b>17 961 625</b>	<b>21 450 199</b>
----------------------	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------

Au cours de l'exercice

- la dotation aux provisions pour litiges salariés s'est élevée à 281 265 €. Une provision est constituée à hauteur du risque estimé et révisé à l'issu du jugement. La fraction non utilisée de reprise de provision pour litiges salariés s'élève à 85 662€.

- La dotation aux provisions pour responsabilité civile s'est élevée à 1 147 578.01€ et correspond aux risques sur litiges connus. Ces provisions correspondent à la franchise que l'entreprise est susceptible de supporter ou au montant de la créance lorsque cette dernière est inférieure au montant de la franchise.

La fraction non utilisée de reprise de provision pour risque responsabilité civile s'élève à 621 815.49€

- Pour tenir compte des départs, une reprise de provision pour engagement de retraite de 204 395.71€ a été constatée au 31/12/20. Le solde de cette provision fin 2017 est de 1 017 521.41€.

Augmentation du solde par rapport à 2016 liée à l'apport partiel d'actif de dekra industrial Holding au 01/01/17.

Le solde de la provision pour couvrir les risques futurs en responsabilité décennale à la clôture de l'exercice 2017 est de 6 205 647€.

# État des Échéances des Créances et Dettes

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations	72 033		72 033
Prêts			
Autres immobilisations financières	153 768		153 768
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>225 801</b>		<b>225 801</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux	141 712		141 712
Autres créances clients	78 251 909	78 251 909	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	135 556	135 556	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	13 969	13 969	
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	1 908 226	1 908 226	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés	486 580	486 580	
État - Divers			
Groupe et associés	22 591 903	22 591 903	
Débiteurs divers	929 115	929 115	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>104 458 971</b>	<b>104 317 259</b>	<b>141 712</b>
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>	394 598	394 598	

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>105 079 370</b>	<b>104 711 857</b>	<b>367 513</b>
----------------------	--------------------	--------------------	----------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	10 855 040	10 855 040		
Personnel et comptes rattachés	12 498 882	12 498 882		
Sécurité sociale et autres organismes	12 415 776	12 415 776		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 547 284	15 547 284		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	4 085 066	4 085 066		
Dettes sur immo. et comptes rattachés	513 084	513 084		
Groupe et associés	21 831 223	21 831 223		
Autres dettes	4 166 169	4 166 169		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	5 858 569	5 858 569		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>87 771 093</b>	<b>87 771 093</b>		
----------------------	-------------------	-------------------	--	--

# Eléments Relevant de Plusieurs Postes du Bilan

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/06/18

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Créances clients et comptes rattachés		273 245	
Autres créances		22 591 903	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières divers		21 831 223	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		1 724 667	
Autres dettes			

Les produits d'exploitation réalisés avec les entreprises liées se sont élevés à 973 569€

La société DEKRA INDUSTRIAL SAS a enregistré dans ses charges d'exploitation 15 834 186€ facturés par les entreprises liées

Le résultat financier fait pour sa part apparaître 152 948€ de charges financières et 101 423.61€ de produits financiers réalisés à les entreprises liées.

# Composition du Capital Social

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18  
Tenue de compte

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	1000000	10
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	1006000	10

6 000 actions à 10€ créées suite à l'apport partiel d'actif AU 01/01/17 de Dekra industrial HOLDING SAS

# Engagements Financiers

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/06/18

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	169 722
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	6 850 643
Autres engagements donnés :	

<b>TOTAL</b>	<b>7 020 365</b>
--------------	------------------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
Le solde provisionné au 31/12/2017 au titre de l'engagement de Dekra construct	
HSE, Decta et dekra instrustrial Holding s'élève à 1 017 521.39€	

<b>TOTAL</b>	
--------------	--

# Incidence des Évaluations Fiscales Dérogatoires

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/06/18

RUBRIQUES	Montant
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 648 738
Impôts sur les bénéfices	(5 755 324)
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>(4 106 585)</b>
Variation des provisions réglementées :	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuations des cours	
Autres évaluations dérogatoires	

**RÉSULTAT HORS ÉVALUATIONS FISCALES DÉROGATOIRES (avant impôt)**

**(4 106 585)**

# Accroissements et Allègements Dettes Futures d'Impôts

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
<p><b>Accroissements</b></p> <p>Provisions règlementées :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- amortissements dérogatoires</li><li>- provisions pour hausse des prix</li><li>- provisions pour fluctuation des cours</li></ul> <p>Autres :</p>	

**TOTAL DES ACCROISSEMENTS**

<p><b>Allègements</b></p> <p>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- pour congés payés</li><li>- participation des salariés</li></ul> <p>Autres :</p> <p>Organic 2017</p>	<p>348 000</p>
---	----------------

**TOTAL DES ALLÈGEMENTS**

348 000

# Effectif Moyen

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 19/06/18

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	1023,3	
Agents de maîtrise et techniciens	1833,7	
Employés	302,7	
<b>TOTAL</b>	<b>3159,7</b>	

# Identité des Sociétés Mères Consolidant les Comptes de la Société

DEKRA INDUSTRIAL SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 19/06/18

DÉNOMINATION SOCIALE	Forme	Au capital de	Ayant son siège social à
DEKRA SE	SE	25 564 594	STUTTGART



## DEKRA Industrial

Exercice clos le 31 décembre 2017

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société DEKRA Industrial,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DEKRA Industrial relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### □ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### □ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé unique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement présentées dans le rapport de gestion ne comportent ni le nombre de factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, ni le pourcentage des achats et du chiffre d'affaires par tranche de retard de paiement, contrairement à ce que prévoit l'article D. 441-4 du Code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 7 août 2018

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. Lemaigre Dubreuil', written in a cursive style.

Christian Lemaigre Dubreuil

**DEKRA Industrial**

Société par actions simplifiée

Capital social: 10 060 000 €

Siège Social : Rue Stuart Mill – PA Limoges Sud Orange – 87000 LIMOGES

SIREN 433 250 834 RCS LIMOGES

**EXTRAIT DU TEXTE DES PROJETS DE RESOLUTION**  
**A SOUMETTRE A L'ASSOCIEE UNIQUE LE 07 AOUT 2018**  
**PROJET D'AFFECTION DU RESULTAT**

(...)

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 1 648 738 € auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de – 444 731 €, soit un total de 1 204 007 € de la façon suivante : 1 204 007 € en report à nouveau.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois exercices précédents.

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR L'ASSOCIEE UNIQUE**  
**EN DATE DU 07 AOUT 2018**

.../...

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Associée unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice d'un montant de 1 648 738 € auquel s'ajoute le report à nouveau d'un montant de – 444 731 €, soit un total de 1 204 007 € de la façon suivante : 1 204 007 € en report à nouveau.

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois exercices précédents.

**Extrait certifié conforme à l'original**



Sophie Dominjon  
Présidente